



Une solution d'investissement dans un environnement de taux bas

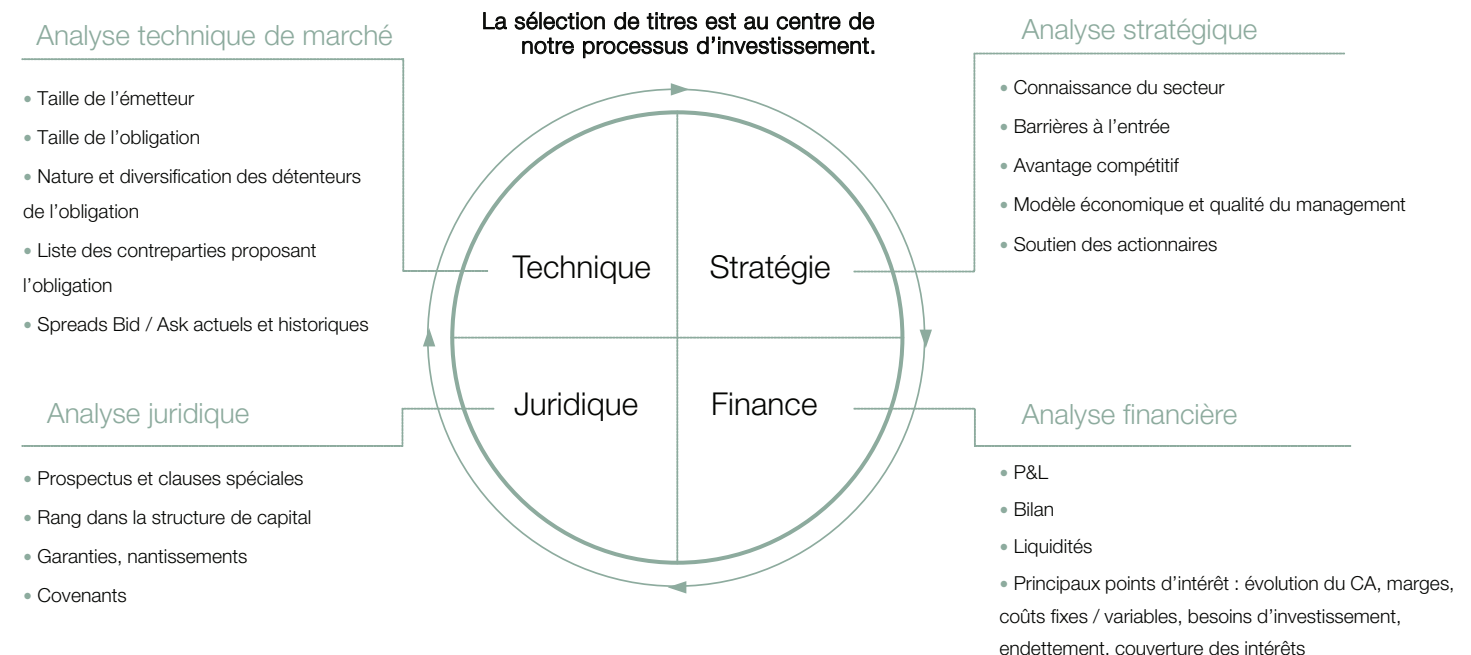
Le faible niveau des taux d'Etat réduit fortement la rémunération des détenteurs de dette souveraine, dont les rendements se situent actuellement en-dessous du niveau attendu de l'inflation, voire en territoire négatif.

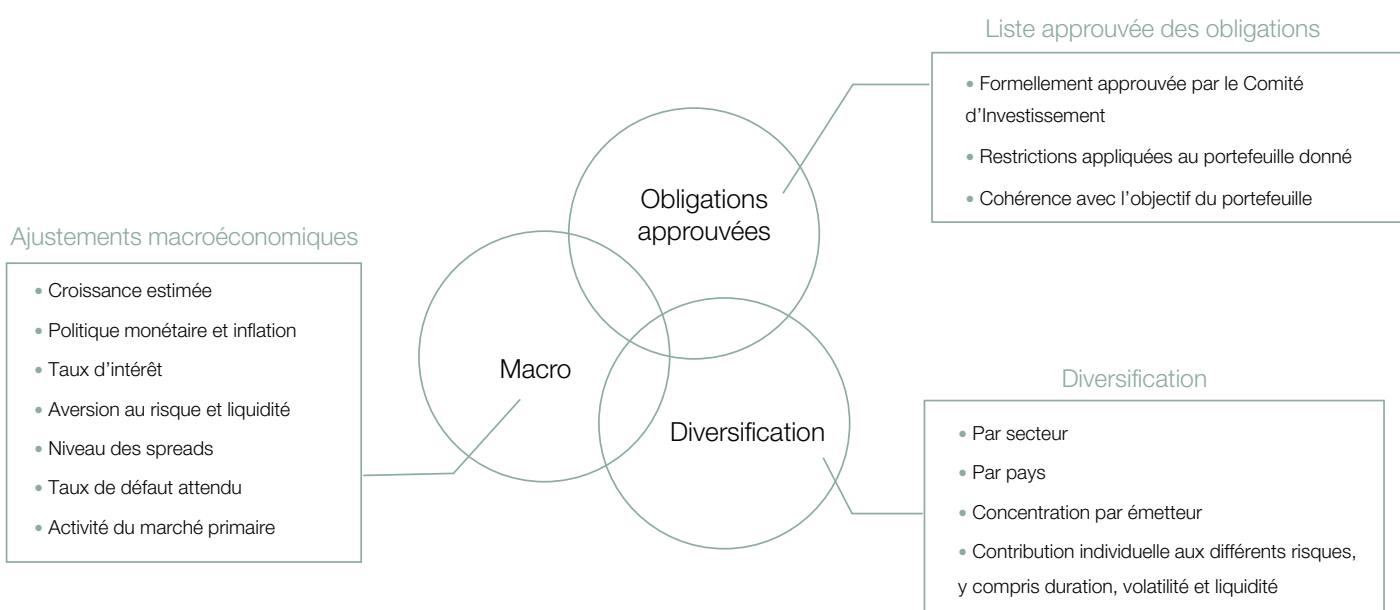
Cependant, pour les investisseurs prêts à élargir leur univers d'investissement et à accepter les risques associés (cf. liste en page 2), le marché de la dette obligataire d'entreprise offre des perspectives de rendement que la SICAV Anaxis Income Advantage cherche à exploiter par une gestion active.

Objectif

- Anaxis Income Advantage vise une performance supérieure de 4% à celle des obligations d'Etat allemandes d'échéance 3 ans.
- L'objectif doit être réalisé par une gestion active et discrétionnaire qui repose avant tout sur une analyse fondamentale approfondie des émissions obligataires d'entreprise.
- La SICAV investit de manière flexible sans contrainte de notation, d'indice ou d'échéance déterminée. Elle veille à construire une allocation diversifiée tant d'un point de vue géographique que sectoriel.

Une analyse fondamentale





- La gestion ne privilégie pas une zone géographique mais investit majoritairement sur les pays développés (maximum 49% sur les pays émergents et autres pays).
- La gestion veille à maintenir une bonne diversification sectorielle. Tous les secteurs économiques peuvent être envisagés. Cependant, l'OPCVM n'investit pas en titres émis par des banques ou d'autres établissements financiers, qui, de notre point de vue, requièrent un autre type d'analyse.

Avantages

- Une équipe de professionnels expérimentés qui sélectionne les obligations les plus attractives selon leur analyse.
- Une gestion active et flexible pour se positionner sur les compartiments du marché les plus attractifs selon nous.
- Une liquidité quotidienne.
- Le choix entre trois devises : EUR, USD et CHF.
- Disponibilité de classes d'actions distribuantes en EUR.

Caractéristiques techniques

- Anaxis Income Advantage est une SICAV de droit français, relevant de la directive 2009/65/CE.
- La SICAV a vocation à être détenue sur un horizon recommandé de 3 ans. Elle offre cependant une liquidité quotidienne.
- Les frais d'entrée sont de 2% maximum. Les frais de sortie sont de 1% maximum.
- La SICAV est disponible en différentes devises : euro, dollar américain, franc suisse. Le risque de change est couvert sous réserve d'une exposition résiduelle de 5%.
- Les frais courants estimés sont de 1,25% pour les catégories E1, E2, U1, S1 et de 0,75% pour les catégories I1, I2, J1 et K1. Les frais de surperformance sont de 15% TTC de la surperformance au-delà de l'objectif.

Risques principaux

- Cette SICAV comporte un risque de perte en capital.
- Elle comporte un risque de crédit sur les émetteurs des obligations en portefeuille (notamment sur les titres à haut rendement). Ce risque se matérialise par une baisse de la valeur des titres en cas de défaut de l'émetteur ou quand la probabilité de défaut augmente. Ce risque est potentiellement important. La SICAV est exposée au risque d'investissements dans les pays émergents et autres pays.
- Elle est sensible au risque de taux. Lorsque les taux d'intérêts montent, le cours des obligations baisse. Ces mouvements peuvent entraîner une baisse de la valeur des parts.

Échelle de risque * : 1 2 3 4 5 6 7

* Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de la SICAV. La catégorie de risque associée à cette part n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risques ». Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Pour plus d'informations, connectez vous sur www.anaxiscapital.com ou sur

Bloomberg **LIPPER** **MORNINGSTAR** **SIX** TELEKURS

Avant toute souscription, vous êtes invité à prendre connaissance du prospectus de l'OPCVM disponible gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion. Cette demande peut être faite par courrier auprès d'Anaxis Asset Management, 9 rue Scribe, 75009 Paris, France ; par e-mail à l'adresse info@anaxiscapital.com ou par téléphone au +33 (0)9 73 87 13 20.

Information pour la distribution en Suisse et depuis la Suisse : Le Pays d'origine du Fonds est la France. Ce document ne peut être distribué qu'aux investisseurs qualifiés au sens de l'art. 10 al. 3, 3bis et 3ter LPCC. Le représentant est ACOLIN Fund Services AG, Stadelhoferstrasse 18, CH – 8001 Zurich, et l'Agent Payeur Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Île, CH-1204 Genève. Le for compétent est Zurich. Les documents réglementaires ainsi que le rapport annuel et semestriel sont disponibles gratuitement auprès du Représentant.